

LSAP

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 13 juin 2023

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je voudrais, dans le cadre de l'heure de questions de la séance plénière du 13 juin 2022, poser une question orale à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse au sujet de l'accès équitable des élèves des classes supérieures du secondaire général aux conditions privilégiées pour jeunes sportifs talentueux proposées par le Sportlycée.

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Francine Closener
Députée